

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2015)  
**Heft:** 3

**Artikel:** L'Etat-major de conduite de crise du canton de Vaud (EMCC VD)  
**Autor:** Froidevaux, Denis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-781271>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



*Protection de la population*

## L'Etat-major de conduite de crise du canton de Vaud (EMCC VD)

**Br Denis Froidevaux**

Chef du service de la sécurité civile et militaire et chef de l'Etat-major cantonal de conduite (VD)

Pour assumer ses missions essentielles, la protection de la population du canton de Vaud repose sur un système coordonné, fondé sur une analyse des dangers et des risques, une doctrine, un concept de formation, épaulé par un outil informatique performant de suivi de la situation et renforcé par des exercices.

La protection de la population est un système visant à assurer la coordination de la conduite, de la protection, du sauvetage et de l'aide. Les organisations partenaires, à savoir la police, les sapeurs-pompiers, la santé publique, les services techniques (environnement, vétérinaire par exemple) et la protection civile, sont responsables de leur domaine respectif et se prêtent mutuellement assistance. Ce concept peut être renforcé, selon les circonstances, par des éléments extérieurs au noyau de base. Parmi ceux-ci, il faut citer l'armée ainsi que des moyens en provenance d'autres cantons, voire de l'étranger.

### Organisation vaudoise

L'organisation vaudoise en matière de gestion de crise et de protection de la population se base sur la loi cantonale de protection de la population datant de 2004. Cette loi fixe le cadre général de la collaboration entre les différents services de l'Etat. Le changement majeur qu'elle a induit est le basculement de la responsabilité d'un engagement extraordinaire de la police cantonale à un état-major cantonal de conduite (EMCC).

En 2006, le Conseil d'Etat vaudois a spécifié dans un règlement cantonal les principes de préparation et de maîtrise de situations sortant de l'ordinaire : le « règlement ORCA » qui différencie les structures permanentes des structures d'engagement en cas d'événements sortant de l'ordinaire sur le territoire cantonal. Au quotidien, le système s'appuie sur un comité directeur ORCA (CODIR ORCA) qui prend les grandes décisions relatives aux activités de l'EMCC, en définissant le rythme des exercices, d'état-major ou de terrain ; le contenu et la durée des

Centre de conduite mis sur pied lors du meeting aérien AIR'14, septembre 2014, à Payerne.

Photo © Auteur.

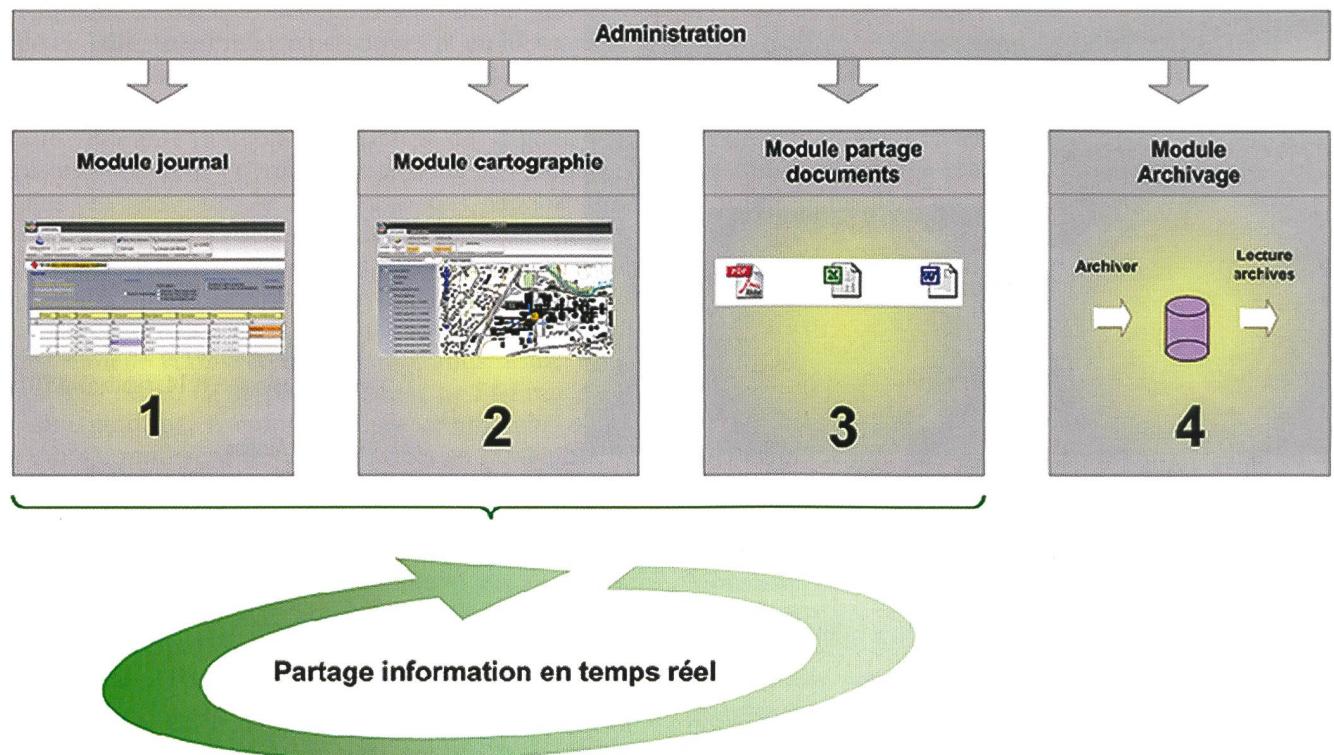
formations, ainsi que les moyens à disposition pour se préparer. Il est constitué des responsables des services partenaires, notamment police, pompiers, sanitaires, protection civile, direction générale de l'environnement, armée, organisation de crise de la ville de Lausanne ainsi que le représentant des préfectures vaudoises.

L'Observatoire cantonal des risques (OCRI) fournit la « matière première » au CODIR ORCA en analysant les risques sur le territoire vaudois et en proposant des mesures coordonnées. Cet observatoire effectue également la transposition au niveau cantonal des stratégies fédérales comme par exemple l'application de la stratégie nationale de protection des infrastructures critiques.

Lorsqu'un événement sortant de l'ordinaire survient sur le territoire vaudois, le plan ORCA est déclenché suite à une appréciation de la situation. C'est un acte officiel du Conseil d'Etat sur proposition du chef de l'EMCC. Par cet acte, on bascule la responsabilité de l'engagement à un état-major cantonal de conduite, responsable alors de la planification, de la conduite et de la coordination en cas de situation sortant de l'ordinaire. Il est primordial de préciser que tous les partenaires font partie de cet EMCC, mais que chaque service de l'Etat continue de commander ses propres moyens.

### Etat-major cantonal de conduite

L'EMCC est l'organe cantonal responsable de la planification, de la conduite et de la coordination en cas de situation sortant de l'ordinaire. Structure de conduite unifiée intégrant à chaque échelon les entités impliquées, l'EMCC VD est composé de 9 officiers – 5 de niveau 1 et 4 de niveau 2 – et de 14 officiers spécialistes, il est dirigé par le chef de l'EMCC, qui est aussi le chef du service de la sécurité civile et militaire du canton de Vaud.



Opérationnel en tout temps, l'EMCC peut compter, 365 jours sur 365, jour et nuit, sur un service de piquet, assuré par deux officiers de l'EMCC, ayant pour tâche d'évaluer la survenance probable ou avérée d'un événement majeur ou d'une catastrophe et son évolution possible. Dans le prolongement, le noyau de l'EMCC du canton de Vaud peut être mobilisé dans les heures qui suivent la survenance d'un événement afin d'y faire face.

### Eléments de base pour la conduite

Cinq éléments servant de base à la conduite ont été élaborés à l'échelon cantonal vaudois.

Premièrement, une analyse des dangers et des risques sur le canton a permis de répertorier 31 dangers dans trois domaines différents : les dangers naturels, techniques et de société. Cette analyse constitue la base de travail incontournable à la planification et au développement de moyens en cas de survenance de l'un des dangers identifiés.

Deuxièmement, une réponse opérationnelle, pour chacun des 31 dangers identifiés, a été élaborée sous la forme de plans généraux de coordination : à un danger « tremblement de terre » correspond un plan général « tremblement de terre », idem pour l'accident ferroviaire et ainsi de suite. Les plans de coordination indiquent quoi faire en cas de survenance d'un événement. Ils définissent les missions coordonnées des services partenaires et le moment de leur intervention.

Troisièmement, ayant constaté des similitudes entre les différents plans de coordination, des modules transversaux ont été établis. Ces modules concernent par

exemple la question de la gestion de nombreux morts, de nombreux blessés ou grands brûlés. Ils définissent les missions particulières dévolues à chaque service partenaire, ainsi que les mesures qui leur incombent, dans chaque spectre spécifique.

Quatrièmement, une doctrine d'engagement (voir encadré) indique comment appliquer les plans de

### SAGA CRISIS : un logiciel de suivi de situation adapté

Pour garantir le suivi de la situation, le canton de Vaud s'est doté d'un outil informatique d'aide à la conduite : Saga Crisis. Utilisable aussi bien pour la conduite que pour la planification, cet outil permet de partager en temps réel différentes informations afin que tous les intervenants disposent d'une vision simultanée et identique de la situation. Ce logiciel est accessible depuis n'importe quelle connexion internet ou à défaut sur des applications web (tablettes et autres smartphones) ; une version off line est en cours de développement.

Le logiciel Saga Crisis est constitué de quatre modules : un journal des événements dans lequel sont répertoriés tous les éléments liés à l'intervention et accessible depuis les différents lieux de commandement de l'opération ; un module de cartographie pour visualiser la situation sous forme de carte ; le partage de documents de conduite en temps réel ; l'archivage des documents.

Fonctionnant comme un lego que l'on construit au gré des besoins et des situations, le logiciel Saga Crisis répond parfaitement aux exigences de la structure vaudoise et a largement fait ses preuves lors de son utilisation pendant les exercices de conduite de l'EMCC ou lors de grandes manifestations comme le Montreux Jazz Festival et le meeting aérien AIR 14 de Payerne.

## Doctrine d'engagement

Le canton de Vaud dispose d'une doctrine de conduite, édictée par l'EMCC, fixant les processus de gestion d'une situation sortant de l'ordinaire.

Socle de base sur lequel tous les partenaires peuvent s'arrimer afin d'assurer une gestion des événements aussi efficiente que possible, elle indique à quoi s'attendre et comment s'organiser. Elle donne ainsi une vision partagée des processus et des outils communs à tous les partenaires qu'ils soient sécuritaires ou non, pour être efficaces en cas d'événement exceptionnel.

La doctrine d'engagement décrit l'organisation mise en place afin de maîtriser les situations les plus diverses en limitant au maximum les impacts sur la population, l'environnement, l'économie, les infrastructures et les autorités politiques.

Un effort de formation à l'intention de tous les partenaires de la protection de la population est aussi réalisé. Des exercices à l'échelle 1:1 sont régulièrement mis sur pied afin d'assurer la capacité opérationnelle du canton et la mise en pratique de la doctrine.

coordination. Cette doctrine fixe les processus de fonctionnement des structures de conduite en cas de situation sortant de l'ordinaire. Elle distingue trois formes d'événements: à survenance immédiate (accidents d'avion ou de train), de type évolutif (intempéries météorologiques ou pandémie), ainsi que les grandes manifestations, comme le meeting aérien AIR14 qui a eu lieu en août dernier.

Cinquièmement, des plans d'intervention sectoriels sont en cours d'élaboration. Ces plans sectoriels correspondent à la transposition localisée d'un plan général de coordination. Par exemple, au plan général « accident ferroviaire » est associé un plan sectoriel du tunnel du Mont d'Or, entre la France et la Suisse – plan qui fut d'ailleurs testé lors du dernier exercice vaudois à l'échelle 1:1, TRANO 13, fin novembre 2013.

## Préparation

Dans un souci d'amélioration permanente, une grande importance est accordée à la formation des membres de l'EMCC et de ses partenaires. Un haut niveau de préparation et une vision commune des missions à assumer sont ainsi transmis. Dans cette perspective, l'EMCC participe et organise régulièrement des exercices afin d'affiner encore et toujours les procédures et se tenir prêt, le plus efficacement possible, à une intervention réelle. Comme le dit Denis Froidevaux, chef de l'EMCC VD: «*En cas de survenance d'un événement dépassant la normalité, on a le droit d'être surpris mais pas disqualifié. Alors il reste à s'entraîner, s'entraîner et s'entraîner.*»

Reposant sur un système structuré sur la base d'analyses propres à son territoire et sur des outils spécialement développés et adaptés, la protection de la population à l'échelon du canton de Vaud est ainsi prête à assumer ses missions essentielles, tout en poursuivant un processus d'amélioration et d'adaptation continu pour faire face aux défis et enjeux actuels et futurs.

D. F

## AIR14 : conduite tripartite unique

Le meeting aérien AIR14 qui s'est déroulé à la fin de l'été 2014 à Payerne a attiré près de 400'000 de personnes. Une manifestation d'une telle ampleur a nécessité la mise sur pied d'un dispositif sécuritaire adapté et unique, coordonnant les trois entités impliquées: l'armée et les cantons de Vaud et Fribourg. La structure mise en place a permis de dépasser les contraintes liées au découpage territorial et de décloisonner les entités afin de fluidifier la circulation de l'information: les décisions stratégiques et opérationnelles ont été prises en pleine possession de toutes les informations nécessaires.

Pour le chef de la Protection de la population du canton de Vaud et membre du comité de pilotage Pierre Aubry, «les partenaires de la protection de la population, les états-majors de conduite cantonaux ainsi que les forces aériennes ont retiré de cette expérience la solide conviction que cette approche constituait la meilleure solution pour assurer la sécurité lors de ce meeting «AIR14», compte tenu des principes d'efficience, d'économie des ressources et de décloisonnement qui sont au fondement même du système de protection de la population tel que mis en œuvre dans notre pays.»

Les défis posés par la sécurité lors de ce meeting aérien ont été gérés au travers de la structure tripartite mise en place, afin d'assurer le succès de la conduite sécuritaire.

